

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025-64

Marché de fournitures

Fourniture d'un four professionnel pour la cuisine centrale de l'école Emile Zola

Le Maire de la Commune de THIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article R.2122-8 ;

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la procédure de consultation engagée par la commune auprès de trois fournisseurs conformément aux règles de la commande publique;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'achat, la livraison, l'installation et la mise en service d'un four professionnel pour la cuisine centrale de l'école Emile Zola à THIERS ;

Considérant la proposition du fournisseur MAISON PATAY (42640 SAINT ROMAIN LA MOTTE) pour un montant de 19 366,40 euros Hors Taxes (HT).

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} :

Un marché de fourniture pour l'achat, la livraison, l'installation et la mise en service d'un four professionnel pour la cuisine centrale de l'école Emile Zola à THIERS est conclu avec le fournisseur MAISON PATAY (42640 SAINT ROMAIN LA MOTTE) pour un montant de 19 366,40 euros HT.

ARTICLE 2 :

La présente décision :

- Fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique ;
- Sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité ;

Fait à THIERS, le 2 septembre 2025

Le Maire,



Stéphane RODIER

